



**28<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE 30 MARS 2019**

**RAPPORT MORAL**

3 pages numérotées de 1 à 3

**RAPPORT DU COMITE ARDENNES ROSEAU**

2 pages numérotées de 1 à 2

**RAPPORT FINANCIER**

5 pages numérotées de 1 à 5

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
BILAN ET COMPTE DE RESULTATS**

13 pages numérotées de 1 à 13

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

3 pages numérotées de 1 à 3

**INFORMATION SUR LA MAISON DES PARENTS**

2 pages numérotées de 1 à 2

Association d'aide aux enfants  
atteints de leucémie ou d'un autre cancer  
soignés au CHU de Reims

ROSEAU  
B.P. 2064  
51072 REIMS CEDEX

T. 03 26 07 41 11 (Répondeur)  
[association.roseau@wanadoo.fr](mailto:association.roseau@wanadoo.fr)  
<http://www.association-roseau.fr>

 Association ROSEAU

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Nous voici réunis pour la 28ème assemblée générale annuelle, de ROSEAU

Cette assemblée doit être un moment privilégié de dialogue et nous nous efforcerons qu'il en soit ainsi.

Cette Assemblée Générale devra également approuver les comptes de l'année 2018 si elle les trouve conformes et sincères, voter le budget 2019 et fixer le montant de la cotisation annuelle.

Ces décisions seront prises à la majorité des voix.

Je vais donc commencer par le rapport moral ou rapport d'activité au nom du Conseil d'Administration.

Pour ce qui est du Conseil d'Administration, sa composition élue a quelque peu changé en 2018 puisque nous avons accueilli un nouveau membre en la personne de Monsieur Grégory BATTAGLIA qui devient le représentant officiel de ROSEAU dans l'Aube.

Nous avons malheureusement acté la démission de Mesdames Françoise HAUTEM et Marie-Agnes RIBAUD que je tiens, en notre nom à tous à remercier chaleureusement pour leur engagement et tout ce qu'elles ont pu apporter à ROSEAU, aux enfants et aux familles durant toutes leurs années d'activités à nos côtés mais plusieurs nouvelles recrues ont rejoint l'équipe qui a accueilli de temps à autre deux guest star, Safiatou Guinot, dauphine de miss France et Marvin Martin, joueur titulaire du Stade de Reims.

Mais pour autant, les responsabilités du bureau sont restées inchangées.

Nous accueillons toujours avec bonheur les candidats au conseil d'administration et les bénévoles qui veulent se réaliser et donner un peu, voir plus, de leur temps et de leur savoir au service de nos protégés.

Je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Je le redis chaque année, mais vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Pour cette année 2018 nous avons enregistré 1 164 adhérents

Les actions organisées au profit de l'association sont toujours aussi nombreuses et importantes, et parfois spectaculaires ce qui prouve la belle notoriété de ROSEAU dans la région et prouve une très bonne perception de l'utilité des actions de l'association et du sérieux que nous apportons dans leur réalisation.

Nous avons à nouveau reçu le soutien de quelques collectivités territoriales, avec en tête de liste la ville de Reims, le Grand Reims Fismes (remplacement de l'aide annuelle du SYCOMORE).

Nous avons également reçu des aides financières exceptionnelles attribuées à la Maison de Parents par La Fondation du Crédit Agricole, l'ARS, La fondation des Hôpitaux de Paris (Pièces jaunes), l'association « Une Rose un Espoir secteur Marne », le Comité Marne de La Ligue contre le Cancer, la ville de Châlons en Champagne, 116 communes de la Marne, des Ardennes, de l'Aube, de l'Aisne et de la Haute-Marne,

La quasi-totalité de nos donateurs habituels, que ce soient les particuliers, les différents Clubs Services locaux ou régionaux, les comités 51 et 08 de la Ligue contre le Cancer et de nombreuses associations, comités des fêtes et entreprises nous ont renouvelé leur fidélité et leur confiance.

Il serait trop long et fastidieux de détailler ici l'intégralité de ces aides précieuses, aussi je vous invite à les retrouver sur le site internet de Roseau, ainsi que dans le petit magazine biannuel « infos Roseau » qui est envoyé à tous les adhérents.

Il convient toutefois de rappeler les plus significatives et leurs auteurs.

Ce sont nos amis Sarrybiens qui ont ouvert le bal fin janvier avec un spectacle qui rencontre toujours le même succès auprès de 1743 spectateurs sur deux jours au centre des congrès de Reims.

Dans le même temps la jolie dauphine de Miss France et ses non moins jolies camarades élèves de l'école d'hôtesse Tunon ont organisé un « After Work » au profit des enfants.

La « Corporation Rémoise des Etudiants Infirmiers » a organisé une soirée dansante dans une discothèque locale.

En avril, les « Tulipes contre le Cancer » des Lions Club de Soissons ont à nouveau fleuri pour ROSEAU. Deux actions ; « Une tombola et une opération bol de riz » sont à porter au crédit du lycée Saint-Michel de Reims.

Charlotte et Morgan, deux étudiants de l'Université de Reims se sont impliqués durant plusieurs mois dans plusieurs enseignes de la ville pour apporter jeux et animation aux enfants.

La société des courses de REIMS a réitéré sa journée « Courses de la solidarité » où cinq enfants sont invités à participer à une véritable course de trot attelé.

L'hypermarché Carrefour Cernay a renouvelé sa fidélité à ROSEAU à travers l'opération « Boucles du Cœur »

La section « ERRANCE » du REIMS Europe Club a dédié à ROSEAU son événement annuel, le « Trail des Monts de Berru » qui a connu pour sa dixième édition, huitième à notre profit, un formidable succès.

La « Table Ronde », associée à la ville de CHÂLONS EN CHAMPAGNE nous a dédié la « Duck Race 2018 »

« Aquarelles Reims Evénement » a associé ROSEAU à sa très belle exposition annuelle d'œuvres d'aquarellistes de renommée internationale.

Le comité des fêtes de Damery a consacré à nouveau sa journée de solidarité annuelle à notre association.

Eric et Paula Hermans de Louâtre ont organisé leur désormais traditionnel rallye de voitures anciennes suivi d'une fête toujours au profit de ROSEAU.

Le comité des fêtes de Yoncq, a dédié comme les années précédentes, sa randonnée annuelle à Roseau. Comme tous les ans, Roseau a été le support de plusieurs projets scolaires de plus ou moins d'importance, mais toujours dans la générosité.

A l'approche de Noël, la station de radio CHAMPAGNE FM et CORA NEUVILLETTE se sont associés pour réaliser une fructueuse et médiatique collecte de jouets pour les enfants.

Les membres des « Belles Champenoises d'époque » en ont fait de même à l'hyper LECLERC Champfleury.

Durant les deux mois précédant Noël, de nombreux bénévoles, habituels ou occasionnels se sont relayés pour réaliser des emballages cadeau à l'enseigne CULTURA, ainsi que chez DECATHLON et DARTY à Châlons en Champagne.

Des actions originales et fructueuses puisque consistant à servir de relais publicitaires nous ont été proposées par la mutuelle des hospitaliers « UNI PH », l'agence immobilière « IMMO PRB » et la société de location d'engins de chantier « RIWAL »

Dans le domaine sportif, nous avons reçu le soutien de « BEINE CULTURE et SPORT » toute jeune association émule de ERRANCE qui a organisé sa première compétition amicale « Astronomic Run » cette année.

Nous avons conclu un très beau partenariat avec l'association de Mourmelon « COURIR POUR UN AVENIR » qui a pour deux années décidé d'adjoindre le logo de ROSEAU à toutes leurs communications.

Il est très courant de constater que derrière ces événements, il y a très souvent un proche ou un parent d'enfants qui ont fréquenté l'unité de soins HOP.

Je les assure en votre nom de notre plus sincère gratitude.

Ces témoignages concrets de remerciements constituent notre motivation quotidienne.

C'est à travers ce bref résumé que réside l'explication de la bonne santé de notre trésorerie.

Pour autant, il convient de ne pas laisser s'endormir notre association, de continuer à rechercher des forces nouvelles, d'assurer également, et ce point n'est pas à dédaigner, un apport de ressources nouvelles et indispensables.

Dans le domaine des activités proposées aux enfants et familles, nous n'avons pas innové, nous efforçant de reconduire toutes les actions des exercices précédents.

Elles ont fait leurs preuves et sont toujours aussi appréciées des bénéficiaires.

Pour ne citer que les principales :

- Galette de rois à JIMBALOO
- Séjour d'une semaine à la neige pour 9 familles.
- Grande fête annuelle de l'association. également à l'hôpital.
- Week-end familial à Paris pour 14 familles
- Grand pique-nique aux étangs de Villevenard
- Séjour familial d'une semaine à la mer pour 6 familles.
- Une semaine de voile en Bretagne pour cinq jeunes,
- Week-end au parc d'attraction Nigloland pour 15 familles
- Célébration de toutes les fêtes calendaires et anniversaires.

A la demande de l'assistante sociale de l'AMH, nous avons eu à répondre à des demandes d'aides financières dans l'urgence pour des familles en difficultés du fait de la maladie de leur enfant.

Cet exercice 2018 fut ponctué de nombreuses réunions, notamment avec les représentants du CHU pour avancer dans le projet de la « Maison de parents à l'hôpital ».

Un énorme travail de recherche de subventions, dons, et mécénats divers, pour compléter le budget de construction de la Maison des Parents, a été entrepris et se poursuit encore. La plupart des responsables des organismes sollicités n'ont aucune idée du concept d'une MAISON DES PARENTS et de l'incontestable utilité de ce type de structure. Il faut leur expliquer et le faire par correspondance n'est pas toujours efficace, c'est souvent au cours d'un rendez-vous, qu'il faut obtenir, que le projet les surprend et même les séduit.

C'est ainsi que deux déplacements à Nancy et à Châlons se sont traduits par l'octroi d'une subvention substantielle de l'ARS. Ce travail est à mettre au crédit de Elyette DUCHATEL, Michel LACROIX et Fabrice DARAS. Nous pouvons les en féliciter, même si la récolte n'est pas achevée, loin s'en faut mais la petite équipe est toujours à fond pour finaliser cette belle action.

Je terminerai en adressant mes remerciements à toute l'équipe qui m'entoure, aux membres du bureau et du conseil d'administration, aux responsables d'activités pour leur disponibilité et leur dynamisme, aux animateurs et animatrices pour leur investissement au quotidien, aux bénévoles de l'équipe des « Cafés Croissants » du samedi matin et, bien sûr à toutes celles et ceux qui, par leur générosité et témoignages de sympathie, permettent à Roseau de fonctionner,

Je dirai que nous pouvons être très satisfaits du travail accompli au sein de notre association pour assurer son rayonnement régional et son développement. C'est la récompense de l'investissement de nos bénévoles.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Je vais maintenant laisser la parole à Fabrice Daras, président du comité Ardennais, puis à Elyette DUCHATEL, trésorière de Roseau qui va vous présenter son rapport financier.

Elle vous communiquera également le rapport de Monsieur BALLEUX, le commissaire aux comptes qui n'a pu assister à cette assemblée générale et s'en excuse.

La parole sera donnée à Michel LACROIX pour de amples précisions sur la Maison des Parents. Nous passerons ensuite aux différents votes avant de vous laisser la parole. Je remercie les élus de leur présence.

Je vous remercie tous de votre attention, et je vous demanderai d'avoir une pensée pour nos enfants décédés, leurs parents, leur fratrie et tous leurs proches.

Le Comité Ardennes a vu le jour sur le projet de la Maison des Parents. Il l'a porté, espéré, attendu....et 2018 lui a montré que ce n'était pas une Arlésienne et que tous les Ardennais qui l'aidaient pouvaient continuer à le faire. Malgré tout, il faut que l'équipe reprenne ce formidable élan du début et que chacun soit conscient qu'il y a plus d'une brique à mettre à l'édifice.

Cette année 2018 commence en fanfare avec un club très proche de Roseau, le ROTARY Club de Charleville. Et quel coup ! Une soirée Gospel au théâtre de Charleville en janvier qui permet de récolter 6 000€.

Puis c'est au tour de Murielle STEVENIN, toujours inconditionnelle attachée à Roseau qui remet sa contribution annuelle de 1 500€ issus du tournoi de football qu'elle ne renouvelle pas en 2018. Dommage ! Mais mars apporte sa surprise Célineske avec une ZUMBA plus que réussie car c'est un bénéfice de 4 400€ que nous verse Céline BISTON, organisatrice et chef d'orchestre de cette soirée. Merci également à Brice CONTI pour ces 3 heures de danse appréciées par les 130 inscrits. Et que sera 2019 au Parc des Expositions ? Vivement mai pour le savoir. En attendant, bravo Céline !

Puis c'est au tour une nouvelle fois d'un club fidèle à notre engagement, le Lion's Club de Vouziers et un don de 1 000€.

Avril, ne te découvre pas d'un fil dit le proverbe. Surtout, ne le perd pas ce fil qui te lie aux clubs de service. Et là encore, le Lion's club de Givet nous remet 3 000€ un samedi ensoleillé où ne manquait que la marraine Roseau, présente à quelques encablures mais sur une autre manifestation, plus populaire. Dommage !

Des fidèles à Roseau, en voici encore avec nos amis les SARRYBIENS qui pour la seconde année se produisent à Rethel. Merci à tous ceux qui ont œuvré autour de Sylvie BLAVIER pour faire de cet après-midi théâtre un vif succès. 1 280 €. Et une rencontre formidable avec un autre club de service...c'est pour plus tard dans l'année (et dans ce rapport..).

Si le soleil d'avril nous inondait, la tempête de mai a fait couler le projet de Marche de l'association La Barbette. Les arbres pliés et mis à mal par le vent rendaient le parcours dans les bois impossible. Les flammes de Cœur qui n'avaient pu nous remettre le chèque de 1 130€ de la tombola des partenaires de décembre 2017, ont rattrapé ce retard lors d'une cérémonie à la salle ARENA, après un entraînement. Des adolescents se mobilisent aussi régulièrement pour Roseau. Ce sont des élèves du collège Saint Jean Baptiste de la Salle de Charleville qui, par la vente de viennoiserie, nous remettent 140,00 €. Le Comité fait sa promo de juin lors de la Fête du Don du Sang et est présent sous un soleil caniculaire sur la course nature de Lumes.

Entre temps, un hommage à Robert DEBRE organisé à Sedan par Mr DROMBY suivi d'un concert par la Chorale Le GRENIER de Donchery nous apportent 250,00 euros.

Le deux juillet, c'est à la Galerie CARACTERE que Margaux et Compagnie expose durant un mois les œuvres réalisées avec Laure durant ces long moments passés à l'hôpital. Et l'on découvre le talent formidable de nos petits, torturés par la maladie, mais aux mains de génies. Cette exposition qui a repris cette année sur la communauté de commune Val et Plateaux d'Ardennes, sera exposée durant 5 mois dans 8 communes. Merci à Sophy GORDIEN et tous les intervenants, Laure bien entendu mais également le soutien logistique de FANTOGRAFF. L'association gérant cette galerie, sensible à notre combat, nous a remis un chèque de 200,00 €.

Fin août, fin des vacances mais aussi le rendez-vous avec Yoncq Animation et sa marche annuelle qui depuis 10 ans soutient Roseau. Le chèque de 2 014€ a été remis lors d'une cérémonie devenue traditionnelle en novembre.

Septembre et de nouveau une pièce de théâtre dans l'église de Jandun pour la fête patronale. Encore un succès avec plus de 230,00 euros récoltés et un don pour la Maison de 50,00 €. Merci à Lætitia pour ces textes et ce soutien inconditionnel à Roseau.

Pourquoi ne pas associer nos amis à quatre pattes à une action pour Roseau ? C'est ce qu'ont pensé et organisé des étudiants GACO de l'IFTS de Charleville emmenés par Angélique DANTIER avec un bénéfice de 724€.

Dans le même temps, la micro entreprise créée par des jeunes en insertion à la mission locale de Revin nous remettait également les bénéfices des ventes de produits locaux, soit 400€.

En octobre, l'association des RAZEMOKETTE organisait une bourse de puériculture dans la commune de Le Chesne. Les bénéfices de 300€ ont été remis fin décembre comme un cadeau de Noël aux enfants.

Le 17 novembre se déroulait à Rethel la Soirée des Jeunes Talents organisée par le Lion's Club de cette ville. Comme je le disais plus haut, lors de l'organisation du théâtre, Sylvie a rencontré des membres de ce club qui ont, dès qu'ils l'ont pu, organisé une manifestation en soutien à notre projet.

Merci à Madame DAUTREMARY, présidente de ce club, pour ce don de 2 000€ et l'invitation faite pour cette soirée des talents à 5 enfants et leurs familles. La somme nous a été remise dernièrement.

Comme l'an dernier, la Maroquinerie des Ardennes nous a remis un chèque de 500€ issu des bénéfices des manifestations organisées durant octobre Rose. Avec la Ligue Contre le Cancer, comité 08, et Star de Champagne nous étions trois associations invitées par le Directeur et le Comité d'Entreprise. C'était le 20 décembre, un cadeau de Noël avant la lettre.

Comme je l'indiquais en introduction, tous ces clubs de services, associations ou simple personne sont derrière nous depuis longtemps et croient à notre projet. Tout comme nous au niveau de la commission, il n'existe pas l'ombre d'un doute d'atteindre cet objectif. Mais il est nécessaire de se mobiliser, encore et encore. Le monde qui nous entoure évolue continuellement et beaucoup se plaignent des conditions dans lesquelles on doit y vivre. Alors que doivent penser les parents d'enfants malades ? Dans cette tempête qui met à rude épreuve le radeau FAMILLE, cette maison est une île pour se mettre à l'abri. .

Les rangs de notre association s'éclaircissent et malgré les appels répétés depuis plusieurs années de notre Président, les courriers envoyés, ils sont trop peu à venir nous rejoindre pour prolonger l'aventure. Car c'est une aventure l'engagement associatif. Une aventure à l'Indiana JONES, avec ses rencontres, ces combats, et à la fin c'est le gentil qui gagne. Et l'enfant qui sourit. Formidable comme projet de vie ! Alors venez nous rejoindre, nous avons encore à souquer fort pour atteindre la rive, dresser le pavillon et se dire : j'en étais !

En introduction, je parlais de ceux qui continuaient à nous soutenir. Ils sont présents tout au long de ce rapport, ils nous aident, nous regardent. Surtout, ne pas les décevoir !

Pour conclure, je saluerai ici les membres du Comité Ardennes qui œuvrent pour l'association par leur présence sur les manifestations. Je n'oublie pas mes collègues de l'Association et les animatrices qui œuvrent toute l'année pour améliorer le quotidien des familles et de leurs enfants malades.

### **COMPTES DU COMITE ARDENNES ROSEAU 2018 Action en faveur de Roseau par Parents ou autres**

Actions	MdP	C A R
Tous pour Fabian	1 500,00 €	
Lion's Club Givet	3 000,00 €	
Collecte au collègue St Jean		140,00 €
Concert du Rotary Charleville	6 000,00 €	
Zumba salle Nevers		4 400,00 €
Theatre Rethel		1 287,24 €
Flammes de coeur	1 130,00 €	€
Chorale Sedan		250,00 €
Art et Passion du livre en Ardenne		200,00 €
Théâtre à Jandun		232,60 €
Mission locale Revin		400,00 €
Marche canine du GACO		724,00 €
Maroquinerie des Ardennes		500,00 €
Association Les Razemokettes		300,00 €
<b>Total :</b>	11 630,00 €	8 433,84 €

### **Manifestations**

Evènements	Résultat
Ventes capsules	220,00 €
Fête du don du sang à Charleville	131 ,70€
<b>Total :</b>	

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT****Comptes de l'association le 31 décembre 2018**

**Résultat de l'exercice : 169 381,58 €**

**LES PRODUITS SOIT 304 343,79 €**

Voir page 3

**A.Cotisations, Dons de particuliers : 106 820,66 € 35,10%**

Ensemble des cotisations, dons de particuliers, collectes et dons reçus aux emballage cadeaux.

Y compris dons pour MAISON DES PARENTS.

**B.Dons d'Associations et fondations : 88 810,36 € 29,18%**

Y compris dons pour MAISON DES PARENTS.

**C.Dons d'Entreprises : 36 383,69 € 11,96%**

Y compris dons pour MAISON DES PARENTS.

**D.Subventions publiques : 7 760,00 € 2,55%**

Les écritures de subventions des communes, organismes publics et collectivités territoriales sont passées au passif.

DATE	ORIGINE	SUBVENTIONS	DESTINATION
09/03/2018	Ville de Reims	2 600,00 €	Fonctionnement
09/03/2018	Ville de Reims	760,00 €	Séjour à la neige
12/07/2018	Ville de Reims	2 400,00 €	Théâtre
26/07/2018	CPAM de Reims	2 000,00 €	Fonctionnement
	<b>TOTAL</b>	<b>7 760,00 €</b>	

**E.Produits divers, Ventes : 3 173,65 € 1,04%**

Il s'agit de ventes de plaques de muselets et d'objets divers sur les brocantes, de quelques livres "Dis-moi" et "Si on en parlait", Ventes de mugs...

**F.Actions pour ROSEAU THEATRE : 25 746,60 € 8,46%**

Il s'agit d'actions organisées par Roseau ou par des tiers au profit de ROSEAU. La plus importante étant essentiellement la pièce de théâtre jouée par les "Sarrybiens" chaque mois de janvier au profit de ROSEAU (24 061.60 €). Et pour la seconde fois d'une longue série "les Sarrybiens" ont joué pour ROSEAU dans les Ardennes (1 685.00 €).

**G.Produits financiers : 35 648,83 € 11,71%**

**LES CHARGES SOIT****134 962,21 €**

Voir page 4

<b>A.Frais de fonctionnement général et de communication :</b>	<b>30 296,50 €</b>	<b>22,45%</b>
Frais local rue des Poissonniers (location, électricité, téléphone), location logiciel gestion et compta, frais commissaires aux comptes, etc...)		
<b>B.Total des actions directes pour les enfants et les familles au sein de l'Hôpital :</b>	<b>28 262,33 €</b>	<b>20,94%</b>
Animation dans le service, cadeaux, fêtes, livres, disques, jeux Achats de matériel pour les enfants du service et d'autres services.		
<b>C.Total des actions directes pour les enfants et leurs familles à l'extérieur de l'Hôpital:</b>	<b>54 358,32 €</b>	<b>40,28%</b>
Séjour à la neige, à la mer, en France, Croisière, Sorties diverses...		
<b>D.Total des achats de petit matériel médical et para médical et de confort pour les enfants et leurs familles :</b>	<b>339,40 €</b>	<b>0,25%</b>
Achats de matériel médical et para médical de confort pour le service HOP et d'autres services.		
<b>E.Total des dépenses pour actions au profit de ROSEAU :</b>	<b>12 361,47 €</b>	<b>9,16%</b>
<b>F.Soutien financier à des familles</b>	<b>6 669,19 €</b>	<b>4,94%</b>
<b>G.Dons et subventions de ROSEAU pour Maison des Ados, UNAPECLE, FME, FMAH...</b>	<b>2 675,00 €</b>	<b>1,98%</b>

**CONCLUSION**

La situation financière de l'association est bonne et nous permet d'aborder l'année 2019 avec la certitude de pouvoir réaliser les actions que nous renouvelons chaque année.

Si vous êtes d'accord, nous allons procéder au vote pour l'affectation des résultats 2018.

. La somme de 135 000.00 € en excédent au projet de la construction de la Maison des Parents,

. La somme de 34 381.58 € en excédent de trésorerie

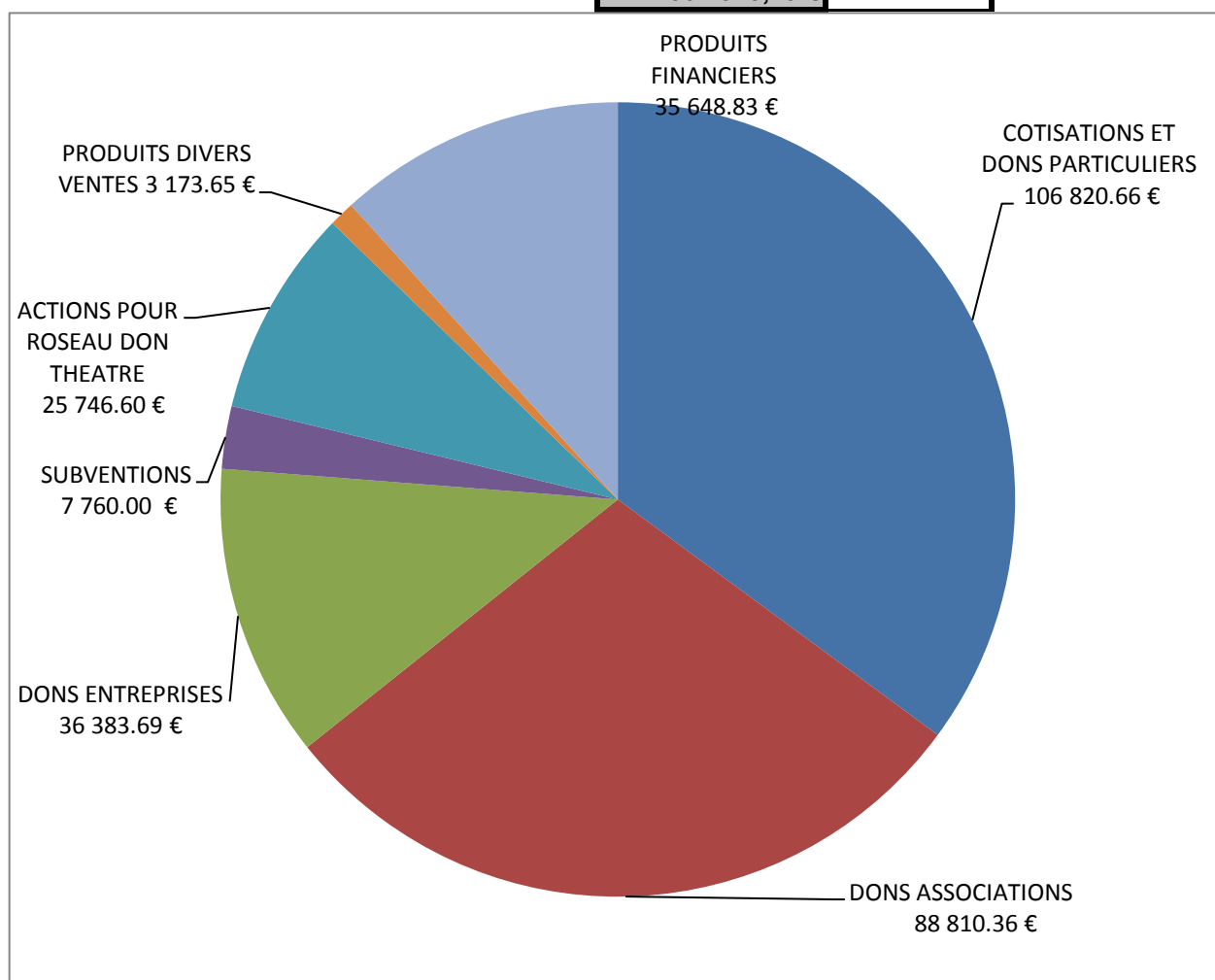
**ce qui permettrait de porter la réserve financière destinée au Projet de la Maison des Parents à 825 000.00 €.**



## PRODUITS

ORIGINE	MONTANT	% TOTAL
---------	---------	---------

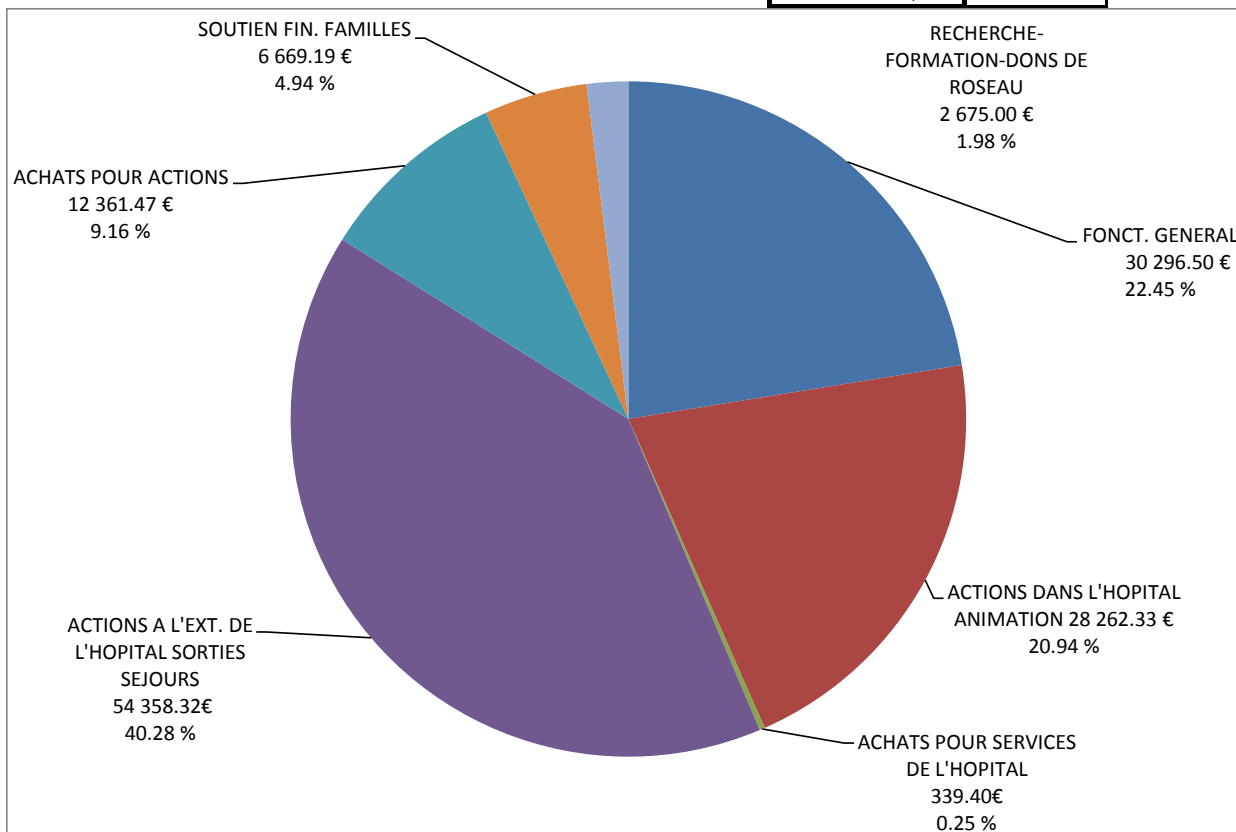
<b>A.COTISATIONS ET DONS PARTICULIERS</b>	106 820,66 €	<b>35,10%</b>
<b>B.DONS ASSOCIATIONS</b>	88 810,36 €	<b>29,18%</b>
<b>C.DONS ENTREPRISES</b>	36 383,39 €	<b>11,96%</b>
<b>D.SUBVENTIONS</b>	7 760,00 €	<b>2,55%</b>
<b>E.ACTIONS POUR ROSEAU DON THEATRE</b>	25 746,60 €	<b>8,46%</b>
<b>F.PRODUITS DIVERS VENTES</b>	3 173,65 €	<b>1,04%</b>
<b>G.PRODUITS FINANCIERS</b>	35 648,83 €	<b>11,71%</b>
	<b>304 343,49 €</b>	



## CHARGES

A.FONCT. GENERAL  
 B.ACTIONS DANS L'HOPITAL ANIMATION  
 C.ACHATS POUR SERVICES DE L'HOPITAL  
 D.ACTIONS A L'EXT. DE L'HOPITAL SORTIES SEJOURS  
 E.ACHATS POUR ACTIONS  
 F.SOUTIEN FIN. FAMILLES  
 G.RECHERCHE- FORMATION-DONS DE ROSEAU A

30 296,50	22,45%	
28 262,33	20,94%	
339,40	0,25%	
54 358,32	40,28%	
12 361,47	9,16%	
6 669,19	4,94%	
2 675,00	1,98%	
134 962,21		



**BUDGET PREVISIONNEL 2019****Y COMPRIS MAISON DES PARENTS****CHARGES**

FONCTIONNEMENT GENERAL	15 000,00 €
ACTIONS POUR L'HOPITAL ANIMATION	26 000,00 €
ACHATS POUR SERVICES DE L'HOPITAL	18 000,00 €
ACTIONS A L'EXTERIEUR DE L'HOPITAL, SORTIES, SEJOURS	50 000,00 €
ACHATS POUR ACTIONS	7 000,00 €
SOUTIEN FINANCIER FAMILLES	13 000,00 €
RECHERCHE, FORMATION, DONS DE ROSEAU	4 000,00 €
MAISON DES PARENTS	684 000,00 €
	817 000,00 €

**PRODUITS**

COTISATIONS ET DONS PARTICULIERS	90 000,00 €
DONS ASSOCIATIONS	38 000,00 €
DONS ENTREPRISES	20 000,00 €
SUBVENTIONS	11 000,00 €
SUBVENTIONS MAISON DES PARENTS	455 000,00 €
ACTIONS POUR ROSEAU DONT THEATRE	35 000,00 €
PRODUITS DIVERS VENTES	4 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	164 000,00 €
	817 000,00 €

**ASSOCIATION ROSEAU**

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

**Siège social : 47, rue Cognacq-Jay**

**51100 REIMS**

**N° Siret : 411 460 181 000 18**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**COFIDAC**

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS**

**Parc d'Affaires Reims Champigny - Bâtiment C**

**Allée Jean-Marie Amelin**

**51370 Champigny**

ASSOCIATION ROSEAU

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

N° Siret : 411 460 181 000 18

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

\*\*\*

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION ROSEAU,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION ROSEAU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**COFIDAC**

Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims  
Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 Champigny

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### **COFIDAC**

Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims  
Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 Champigny



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résultat d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 15 mars 2019

**Pour la S.A.S. COFIDAC**  
Commissaire aux Comptes



**Jean-Luc BALLEUX**  
Commissaire aux Comptes

**COFIDAC**

*Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims  
Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 Champigny*

### *Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes*

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

### **COFIDAC**

*Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims  
Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 Champigny*



## ACTIF

INTITULE	EXERCICE 2018			EXERCICE 2017
	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>				
- Frais d'établissement				
- Autres				
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>				
- Terrain				
- Constructions				
- Agencement des bâtiments (Travaux)				
- Instal. techniques, matériel et outillage				
- Autres				
- Immobilisations Taxe d'Apprentissage				
- Immobilisations corporelles en cours	78 736,79		78 736,79	
- Avances et acomptes				
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u></b>				
<b>TOTAL I</b>	<b>78 736,79</b>	<b>0,00</b>	<b>78 736,79</b>	<b>0,00</b>
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnement				
- Avances et acomptes versés sur commandes	14 277,83		14 277,83	
- Autres créances	305 000,00		305 000,00	15 848,39
- Valeurs mobilières de placement	993 000,00	0,00	993 000,00	743 000,00
<i>Titres (Bons de caisse)</i>	993 000,00		993 000,00	743 000,00
- Disponibilités	176 649,31	0,00	176 649,31	108 418,31
<i>Livret association</i>	81 083,25		81 083,25	80 479,66
<i>Banque Reims</i>	93 968,36		93 968,36	25 889,04
<i>Banque Ardennes</i>	1 223,87		1 223,87	1 983,63
<i>Caisse Reims</i>	0,00		0,00	-
<i>Caisse Ardennes</i>	373,83		373,83	65,98
- Charges constatées d'avance	3 278,80		3 278,80	6 371,23
- Produits à recevoir			0,00	2 795,72
- Produits à recevoir (dont prov. C. payés)				
<b>TOTAL II</b>	<b>1 492 205,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 492 205,94</b>	<b>876 433,65</b>
- Charges à répartir sur plusieurs exercices				
- Primes de remboursement des obligations				
- Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 570 942,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 570 942,73</b>	<b>876 433,65</b>

**PASSIF**

	<b>INTITULE</b>	<b>EXERCICE 2018</b>	<b>EXERCICE 2017</b>
<b>F</b>	- Fonds associatif sans droit de reprise		
	<b><u>RESERVES</u></b>		
<b>O</b>	- Dépenses refusées		
<b>N</b>	- Réserve de trésorerie		
<b>D</b>	- Excédents affectés à l'investissement	690 000,00	670 000,00
<b>S</b>	- Excédents affectés à l'exploitation		
	- Autres réserves	181 518,15	147 065,98
	- Réintégration réserve de trésorerie		
	- Réserve compensation des déficits		
	- Réserve compensation charge amortissement		
	- Dépenses innopposables aux financeur		
	- Dépenses pour congés payés		
	- Dépenses non opposables (rep. À nveau 2011)		
<b>P</b>	- Amortissements comptable différés		
<b>R</b>	- Résultat de l'exercice	169 381,58	54 452,17
<b>O</b>	- Subventions d'investissement non renouvelables	20 363,00	
<b>P</b>	- Subventions d'investissement avec reprise	505 000,00	
<b>R</b>			
<b>E</b>	<b><u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u></b>		
<b>S</b>	- Provision réglementées		
	- Différence sur réalisation d'élément d'actif		
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 566 262,73</b>	<b>871 518,15</b>
<b>P</b>	Provision pour risques et charges		
<b>R</b>	Fonds dédiés RTT		
<b>O</b>	Provision pour congés payés		
	<b>TOTAL II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b><u>EMPRUNTS &amp; DETTES FINANCIERES</u></b>		
	- Emprunts obligataires		
	- Emprunts auprès des établissements de crédits		
<b>D</b>	- Autres		
<b>E</b>			
<b>T</b>	- Avances et acomptes reçus sur commandes		
<b>T</b>	- Compte de liaison interne		
<b>E</b>	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600,00	4 282,50
	<i>Dettes fournisseurs</i>		
	<i>Fournisseurs Factures non parvenues</i>	3 600,00	4 282,50
<b>S</b>	- Dettes fiscales et sociales	1 065,00	633,00
	<i>Salaires</i>		0,00
	<i>Charges sociales (Urssaf)</i>	1 065,00	633,00
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	- Autres dettes		
	- Produits constatés d'avance	15,00	0,00
	<b>TOTAL III</b>	<b>4 680,00</b>	<b>4 915,50</b>
	<b>EXCEDENT A RECYCLER</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 570 942,73</b>	<b>876 433,65</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

<b>CHARGES</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
- Achat non stockés de matières et fournitures		
- Service extérieurs et autres	<b>117 983,04</b>	<b>147 751,27</b>
Animation	1 140,00	1 092,00
Aides	6 669,19	4 485,05
Séjours et sorties	75 748,10	99 535,66
Frais postaux, téléphone, internet Reims, électricité	9 611,92	7 185,58
Frais postaux Maison des Parents	86,30	1,70
Frais postaux, téléphone, internet Ardennes	7,60	7,30
Assurances	984,94	1 122,75
Achats divers		
Locations	5 450,75	15 214,02
Achats actions		
Frais mission, déplacement	1 095,59	851,03
Fournitures et consommables Reims	11 526,99	11 535,00
Fournitures et consommables Ardennes	134,26	919,70
Services bancaires Reims	162,00	188,62
Services bancaires Ardennes		
Honoraires	4 353,60	4 835,20
Cotisations et documentation	1 011,80	777,66
Formation		
- Impôts, taxes et versements assimilés	<b>5 256,79</b>	<b>1 023,44</b>
<i>sur rémunérations</i>		
<i>autres</i>	5 256,79	1 023,44
- Charges de personnel	<b>9 422,38</b>	<b>8 759,74</b>
<i>salaires et traitement</i>	6 767,63	6 233,52
<i>charges sociales</i>	2 654,75	2 526,22
- Dotations aux amortissements et provisions		
- Autres charges	<b>2 300,00</b>	<b>2 500,00</b>
<i>Dons pour la recherche</i>		
<i>Dons à d'autres associations</i>	2 300,00	2 500,00
<i>Autres</i>		
<b>TOTAL I</b>	<b>134 962,21</b>	<b>160 034,45</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>		
- Intérêts et charges assimilées		
<b>TOTAL II</b>	-	-
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>		
- Sur opérations de gestion		401,18
- Sur exercices antérieurs		
- Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
<b>TOTAL III</b>	-	<b>401,18</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>134 962,21</b>	<b>160 435,63</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>169 381,58</b>	<b>54 452,17</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>304 343,79</b>	<b>214 887,80</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

<b>PRODUITS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>		
- Dons	232 014,71	173 308,05
<i>Dons et collectes</i>	224 831,46	165 503,33
<i>Dons et collectes Ardennes</i>	7 183,25	5 009,00
<i>Dons à recevoir</i>		2 795,72
- Actions	-	-
- Ventes	3 151,63	2 050,58
<i>Ventes Reims</i>	2 675,93	1 409,20
<i>Ventes Ardennes</i>	475,70	641,38
- Autres produits (Actions, etc)	25 746,60	23 357,15
<i>Actions Reims</i>		
<i>Actions Ardennes</i>		
<i>Théâtre Reims</i>	24 061,60	22 553,60
<i>Théâtre Ardennes</i>	1 685,00	803,55
<i>Divers (rendus)</i>		
- Dotations et produits de tarification		
- Subventions d'exploitations et participations	7 760,00	8 750,00
- Reprises sur amortissement, dépréciations et prov.		
- Report des ressources non utilisées		
- Transferts de charges		
- Autres produits	22,02	-
<b>TOTAL I</b>	<b>268 694,96</b>	<b>207 465,78</b>
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>		
- Revenus des valeurs mobilières de placement	35 648,83	7 422,02
<i>Intérêts Livret Association</i>	603,59	599,10
<i>Produits Titres</i>	35 045,24	6 822,92
<b>TOTAL II</b>	<b>35 648,83</b>	<b>7 422,02</b>
<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>	-	-
- sur opérations de gestion		
- sur exercices antérieurs		
<b>TOTAL III</b>	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>304 343,79</b>	<b>214 887,80</b>
<b>DEFICIT</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>304 343,79</b>	<b>214 887,80</b>



**Tableau variations des Fonds Propres****ETAT DES FONDS PROPRES**

	Montant Début exercice	Mouvements		Montant Fin exercice
		Augmentation	Diminution	
Excédent de trésorerie affecté à l'investissement (Projet maison des parents)	670 000,00	20 000.00		690 000,00
Autres Réserves	147 065.98	34 452.17		181 518.15
Résultat	54 452.17	169 381.58	54 452.17	169 381.58
Subventions d'investissement non renouvelables	0.00	20 363.00		20 363.00
Subventions d'investissement avec reprise	0.00	505 000.00		505 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>871 518.15</b>	<b>749 196.75</b>	<b>54 452.17</b>	<b>1 566 262.73</b>



## ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant en cours	Échéance	
		moins d'un an	plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
<b>Sous total dettes financières</b>	-	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	3 600.00	3 600.00	
Dettes fiscales et sociales	1 065.00	1 065.00	
Autres dettes			
<b>Sous total autres dettes</b>	<b>4 665.00</b>	<b>4 665.00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>4 665.00</b>	<b>4 665.00</b>	-

### Tableau des subventions

DATE	ORIGINE	SUBVENTIONS	DESTINATION
09/03/2018	Ville de Reims	2 600.00 €	Fonctionnement
09/03/2018	Ville de Reims	760.00 €	Séjour à la neige
12/07/2018	Ville de Reims	2 400.00 €	Théâtre
26/07/2018	Sécurité Sociale	2 000.00 €	Fonctionnement
	<b>TOTAL</b>	<b>7 760.00 €</b>	

### Tableau des dons

ORIGINE	MONTANTS
PARTICULIERS	101 810.13 €
ASSOCIATIONS	89 359.64 €
ENTREPRISES	36 278.69 €
<b>TOTAL</b>	<b>227 448.46 €</b>



**CREANCES ET DETTES CLASSEES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR :**

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

	Montant en cours	Échéance	
		moins d'un an	plus d'un an
Valeur mobilières de placement	1 074 083.25	81 083.25	993 000.00
Disponibilités	95 566.06	95 566.06	
<b>Sous total trésorerie</b>	<b>1 169 649.31</b>	<b>176 649.31</b>	<b>993 000,00</b>
<b>Créances redevables et comptes rattachés</b>			
Autres créances	14 277.83	14 277.83	
Charges constatées d'avance	3 278.80	3 278.80	
Produits à recevoir	305 000.00	305 000.00	
<b>Sous total créances</b>	<b>322 556.63</b>	<b>322 556.63</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 492 205.94</b>	<b>1 012 205.94</b>	<b>480 000,00</b>



## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Au 31/12/2018

Au bilan, avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018, le total est de 1 570 942.73 euros et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 169 381.58 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

### **METHODE GENERALE :**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes comptables généralement admis :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

➤ **Changement de réglementation :**

Il n'y a pas eu de changement de réglementation sur l'exercice.

➤ **Méthode d'évaluation :**

Les conventions générales et les adaptations professionnelles sont appliquées. Il n'y a pas eu de changement sur l'exercice dans les méthodes d'évaluation.





**ASSOCIATION ROSEAU**

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

**Siège social : 47, rue Cognacq-Jay**

**51100 REIMS**

**N° Siret : 411 460 181 000 18**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**COFIDAC**

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS**

**Parc d'Affaires Reims Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin**

**51370 @VILLCAB**

ASSOCIATION ROSEAU

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

N° Siret : 411 460 181 000 18

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

\*\*\*

A l'Assemblée Générale de l' ASSOCIATION ROSEAU,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**COFIDAC**

Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims  
Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 Champigny

\*\*\*

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

Fait à Champigny, le 15 mars 2019

**Pour la S.A.S. COFIDAC**  
Commissaire aux Comptes



**Jean-Luc BALLEUX**  
Commissaire aux comptes

### **COFIDAC**

*Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims  
Champigny - Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 Champigny*

## AVANCEMENT DU PROJET

- Le permis de construire a été délivré le 18 mars 2019
- L'accès au chantier pendant la durée des travaux s'est révélé très compliqué, il a fallu obtenir l'accord de l'URCA pour y accéder par le parking des professeurs des Faculté de Médecine et de Pharmacie, ce qui impliquait la suppression d'un certain nombre de places.
- Un accord a été trouvé le 8 mars 2019.
- Les consultations des Entreprises sont en cours, la remise des propositions est fixée au plus tard le 19 avril 2019
- Les travaux devraient commencer au mois de juillet 2019, l'aménagement de l'accès devant se faire pendant les congés universitaires

## FINANCEMENT

Pour un budget total estimé à **1 945 000 €**

**APPORT INITIAL DE ROSEAU** (Dons de particuliers, collectes, actions en faveur de ROSEAU)

**Le 31/12/2017**, la réserve associative constituée pour ce projet était de 690 000 €.

**Il a été décidé d'affecter 550 000 € à la construction** et de conserver 140 000 € en réserve de trésorerie pour le démarrage de l'activité de la Maison.

**Il manquait donc 1 395 000 € au moment du lancement du projet le 31 mars 2018.**

Les recherches d'aides financières ont été entreprises dans les quatre domaines suivants :

- **ORGANISMES SOCIAUX ET DE SANTE** (CARSAT, CPAM, CAF, ARS .)

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES** (Région, départements , communes ...)

- **FONDATIONS** (Fondations d'entreprises et autres ... orientées enfance et santé)

- **ASSOCIATIONS, CLUBS SERVICES, PARTICULIERS, ENTREPRISES**

**Le 31 décembre 2018, 875 000 € avaient été collectés, 1 425 000 € étaient donc disponibles pour le projet, soit 73,28 % du coût total estimé à 1 945 000 €**

**Il reste donc à collecter impérativement 520 000€ avant le 31 décembre 2019**

Nous poursuivons nos recherches dans les quatre domaines cités ci-dessus.

**Notre grande déception vient des grandes collectivités territoriales.**

Les MAISONS DES PARENTS réalisées ces dernières années en France ont été financées de façon importante par les collectivités territoriales.

Celle d'Orléans , pratiquement identique à ce projet ( 12 chambres, coût : 2 033 000 €) qui est ouverte depuis 3 mois a bénéficié d'aides des collectivités territoriales pour 31 % du montant des travaux.

Nous en sommes à 3,87 % dont 2,57 % pour la seule ville de Reims qui nous a accordé une aide de 50 000 €

**Ni la Région, ni les départements concernés n'ont compris le caractère exceptionnel de ce projet et font la sourde oreille à nos demandes.**

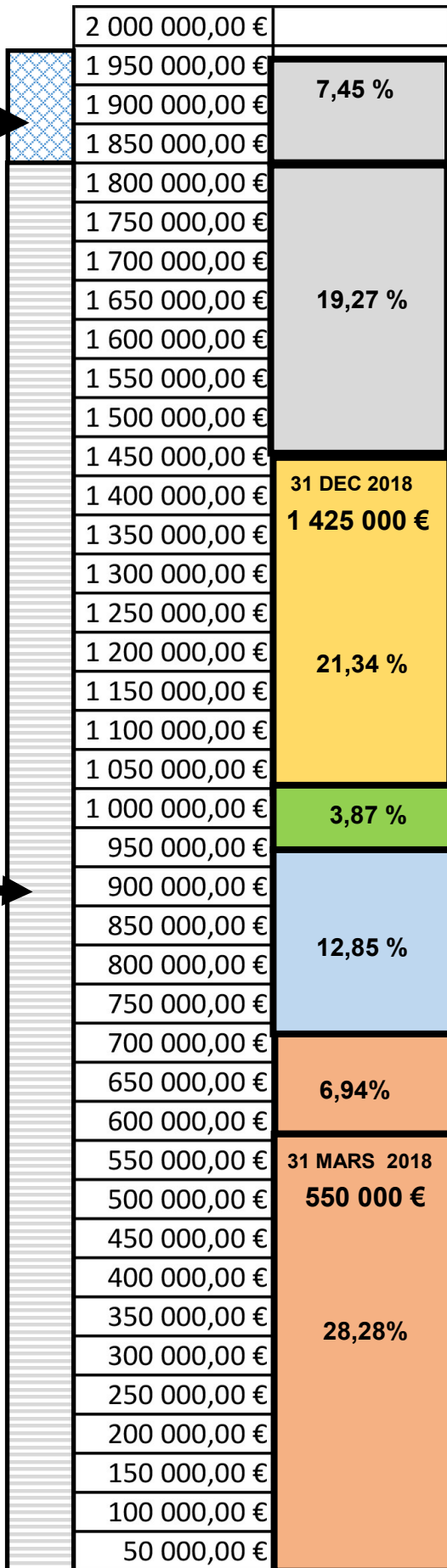
Nous ne désespérons pas de les convaincre.

# FINANCEMENT

dernière mise à jour : 14 mars 2019

AMEUBLEMENT EQUIPEMENTS: 145 000 €

BATIMENT : 1 800 000 €



Reste à engranger:

$$145\,000 + 375\,000 =$$

**520 000 €**

79,19 % du coût du bâtiment

**73,28 % du coût total**

### Aides de Fondations 21,34 %

Les pièce jaunes: 250 000 € - Fondat. du Crédit Agricole: 65 000 €  
- Fondat. Princesse Grace de Monaco : 100 000 € = 415 000 €

### Aides de collectivités territoriales 3,87 %

Ville de Reims: 50 000 € + 114 communes de Champagne  
Ardenne: 25 363 € = 75 363 €

### Aides d'organismes publics sociaux et de santé

**12,85 %**

ARS 200 000 € + CAF Marne 50 000 € = 250 000 €

### Aides de Particuliers, d'Entreprises, d'Associations, de Clubs services, et d'actions organisées au profit de ROSEAU 6,94 %

135 000 € dont 20 000 € du Comité Marne de La Ligue Contre le cancer

### Apport de ROSEAU le 31 mars 2019 28,28 %

provenant de la réserve associative de 690 000 € constituée pour le projet, 140 000 € destinés à l'avance de trésorerie au moment de la mise en service de la Maison des Parents.

Origine des fonds: Dons de Particuliers, de Clubs services, d'Entreprises, d'Associations (don 20 000€ du comité Hte Marne de La Ligue), d'actions organisées au profit de ROSEAU...